



**Élargissement des compétences du Pôle judiciaire spécialisé au Mali :  
ASFC salue le dépôt d'un projet de loi favorable à la lutte contre l'impunité et aux  
droits des victimes**

**Bamako, 4 juin 2019** - En 2012, le Mali a été le théâtre d'un conflit armé qui a donné lieu à de très nombreuses et très graves atteintes aux droits de la personne. Or, depuis cette date, personne n'a encore été condamné par la justice pénale malienne pour crime de guerre ou crime contre l'humanité. Cette impunité totale est attribuable à l'insécurité ambiante, qui gêne la conduite des enquêtes criminelles et des audiences, mais aussi à l'inexistence d'une instance judiciaire spécialisée capable de traiter ces dossiers complexes et compétente à leur égard.

Au cours des derniers mois, Avocats sans frontières Canada (ASFC) et ses partenaires de la société civile malienne, notamment Women in Law and Development for Africa – Mali (WILDAF-Mali), se sont prononcés en faveur de l'élargissement des compétences du Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée pour qu'il puisse traiter des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide et ainsi favoriser la poursuite et l'instruction de ces cas.

Le 29 mai 2019, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi en ce sens, ouvrant ainsi la porte à la répression effective des crimes internationaux perpétrés au Mali à l'occasion du conflit armé. Si ce projet de loi est adopté, le Pôle pourra non seulement enquêter sur les actes de violence sexuelle qui ont été perpétrés depuis 2012 et en poursuivre les auteurs présumés, mais également se pencher sur d'autres crimes odieux qui ont été commis au Mali au cours des dernières années, notamment au centre du pays, aujourd'hui en proie à une crise sécuritaire majeure.

ASFC salue ce projet de loi, et en particulier les efforts du nouveau ministre de la Justice, qui dénote une réelle volonté de l'État malien de mettre un terme à l'impunité et de favoriser la prise en compte des victimes dans le processus de justice et de réconciliation en cours au Mali. ASFC entend suivre de près l'examen de ce projet de loi par l'Assemblée nationale, qu'elle espère vivement voir adopté et mis en œuvre dans les meilleurs délais.

- 30 -

**À propos d'ASFC**

Avocats sans frontières Canada, au travers des projets *Justice prévention et réconciliation pour les femmes, mineurs et autres personnes affectées par la crise* (JUPREC) et *Renforcement de la Commission vérité, justice et réconciliation* (RCVJR) contribue à renforcer l'accès à la justice pour les personnes victimes du conflit armé au Mali en appuyant les activités des avocat.e.s et organisations de la société civile malienne ainsi que de la Commission vérité, justice et Réconciliation.

Contact : Aristide Nononsi, [aristide.nononsi@asfcanada.ca](mailto:aristide.nononsi@asfcanada.ca)